

Acte de l'Amérique du Nord britannique

Le chapitre sur les cours fédérales présentait également beaucoup d'intérêt, et l'article 9, également sur les modifications constitutionnelles, présentait beaucoup d'intérêt. Et je dois vous avouer, monsieur le président, que j'aurais été très fier à l'époque si le gouvernement de la province de Québec avait dit oui à la Charte de Victoria. Je crois qu'elle avait suffisamment de souplesse pour permettre de s'adapter à l'évolution de notre pays. Je cite, par exemple, le journal *Le Soleil*, de la ville de Québec, du 23 juin 1971, dans lequel l'éditorialiste concluait par ce qui suit: «L'acceptation de cette Charte par les provinces permettrait de rapatrier notre Constitution, et le Québec, comme les autres provinces, et à un certain titre plus que les autres provinces, a intérêt à ce que la Charte constitutionnelle devienne une nouvelle étape dans l'affirmation de notre identité nationale et des deux cultures qui la soutiennent». Monsieur le président, cette conclusion de l'éditorialiste du journal *Le Soleil*, en 1971, traduisait bien la façon dont je crois qu'un bon nombre de Québécois voyaient la Conférence de Victoria. Et je le répète, je regrette que le gouvernement du Québec, à l'époque, n'ait pas manifesté une plus grande largeur de vues et n'ait pas donné son accord à ces négociations.

Au sujet du développement régional, les propos de l'honorable député d'Edmont (M. MacDonald) ont été extrêmement intéressants, et je suis convaincu qu'il représente les préoccupations d'une très grande partie de la population. Je pense cependant qu'il n'est pas nécessaire d'amender la Constitution pour se mettre immédiatement au travail sur ce plan. Il est grand temps que le gouvernement ait une véritable politique de l'expansion économique régionale vraiment adaptée aux besoins de toutes les régions. Il est également grand temps que l'ont ait une véritable politique d'aide à la petite entreprise et à la moyenne entreprise. Il est évident qu'une déclaration d'intentions dans une constitution représente certaines garanties, mais cela ne représenterait pas de garanties, par exemple, pour les producteurs laitiers de la province de Québec ni pour l'industrie de la chaussure de la circonscription de Portneuf, qui subit des difficultés, tandis qu'une véritable politique de petites et moyennes entreprises rassurerait définitivement ces industries.

Une politique de protection de notre industrie assurerait une protection relative de nos marchés, face aux importations de plus en plus envahissantes. Il y a un dernier point que j'aimerais toucher, et je regrette que la proposition de l'honorable député d'Edmont n'ait pas été plus complète. J'aurais aimé qu'il invite à nouveau le gouvernement du Canada à reprendre la discussion sur le rapatriement de la Constitution, le plus tôt possible et dans un nouveau cadre. A l'époque de la Charte de Victoria, qui est rappelée ici, on signalait, dans plusieurs journaux du Québec, la nécessité d'avoir un plus grand forum sur les discussions constitutionnelles. Avec l'élection, au Québec, le 15 novembre d'un parti qui veut détruire le pays, plusieurs éditorialistes ont repris dans les journaux l'idée d'élargir le débat constitutionnel, et je crois qu'il faut tenter de sortir du cadre des seuls dirigeants de gouvernements, c'est-à-dire les premiers ministres du gouvernement du Canada et des provinces, seuls partenaires à une discussion constitutionnelle.

Je pense qu'on doit élargir le forum. L'honorable député de Greenwood (M. Brewin) disait tantôt que nous n'avions pas

[M. Bussi res.]

tellement souvent l'occasion de discuter ce sujet à la Chambre, et je crois que tous les partis qui siègent, tant à la Chambre des communes qu'à la législature provinciale, sont intéressés à ces négociations et devraient y participer. Je crois également que de nombreux autres citoyens seraient prêts à discuter de ces questions, et le plus tôt que nous en arriverons à une entente, que nous ramènerons notre Constitution chez nous, le plus vite nous aurons des occasions de démontrer à la population que le gouvernement du Canada est capable de s'adapter aux situations et aux problèmes.

L'objectif des discussions constitutionnelles, comme le disait notre premier ministre récemment dans la ville de Québec, est de donner à chaque palier de gouvernement les pouvoirs dont il a besoin pour assurer le mieux possible le mieux-être des citoyens. Et je pense que cela devrait être l'objectif que l'on poursuit, tout en évitant de tomber dans le piège que l'orateur qui m'a précédé a bien souligné, c'est-à-dire enlever au gouvernement central les pouvoirs qui lui permettent de répartir la richesse qui est malheureusement inégale à travers le pays. Je pense que si l'on s'attaque vigoureusement à la révision constitutionnelle, en invitant le plus grand nombre de citoyens canadiens possible à participer à ces discussions, on pourra en arriver à un accord et inclure l'article 7, qui était contenu dans la Charte de Victoria, et les autres titres également. Je crois qu'on permettra ainsi une meilleure adaptation de notre cadre constitutionnel aux aspirations de tous les citoyens canadiens.

• (1740)

[Traduction]

M. Mark MacGuigan (Windsor-Walkerville): Monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter le député d'Edmont (M. MacDonald) de s'être prononcé en faveur de l'expansion économique régionale. Peut-être est-ce parce que j'ai grandi comme lui et avec lui dans l'Île-du-Prince-Édouard, mais nous considérons tous les deux que l'expansion économique régionale est absolument nécessaire.

• (1750)

S'il est un endroit au Canada qui ait besoin de développement économique, c'est bien l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut ajouter toutefois qu'il est de ceux qui en ont réalisé et même si, en général, j'ai certaines réserves à faire sur la façon dont il s'est effectué,—et je ne pourrais m'empêcher d'y songer si je donnais mon appui à une motion de ce genre—je n'en estime pas moins que le plan de développement a connu un certain succès dans cette province et il lui reste encore de nombreuses années pour prouver son efficacité.

Je présume que nous sommes tous un peu déçus de constater qu'aucune méthode—du moins, aucune que je connaisse—n'a réussi jusqu'ici à donner entière satisfaction au chapitre du développement économique régional mais la vie est parsemée de problèmes qui ne trouvent aucune solution définitive. L'important, à mon avis, c'est de continuer à chercher des solutions et à accorder notre appui à la Chambre pour lui permettre de réaliser ces grands objectifs.

Ce à quoi je m'oppose dans la motion n'a rien à voir avec son objet. Tout comme le député de Greenwood (M. Brewin), c'est à la fin de la motion que je trouve à redire. Dans sa résolution, le député d'Edmont dit ceci: